

La Commune des Mathes-La Palmyre recrute des agents recenseurs du 5 janvier au 18 février 2026

Missions et activités

La commune des Mathes, en partenariat avec l'INSEE, va organiser le recensement de la population entre le 15 janvier et le 14 février 2026.

Pour cela, la commune va recruter des agents recenseurs qui seront chargés, sous la responsabilité du Maire et encadrés par le coordonnateur communal, d'assurer les opérations de recensement auprès de la population.

Des séances de formation et des tournées de reconnaissance seront réalisées avant de procéder à la collecte des informations auprès de la population.

Une grande disponibilité est demandée au quotidien y compris le samedi, ainsi qu'une large amplitude dans les horaires.

Profil

- Bonne connaissance du territoire de la commune.
- Qualités relationnelles, capacité à dialoguer avec les habitants.
- Disponibilité (selon présence des habitants, la mission peut avoir lieu le soir ou le samedi).
- Organisé et méthodique pour réussir la collecte dans les délais.
- De bonne moralité, neutralité et discrétion seront les qualités requises afin de respecter le secret des informations récoltées.
- Titulaire du permis B – Posséder un véhicule ou tout moyen de déplacement.

Conditions d'emploi

La collectivité versera :

- un forfait de base de 1.100 euros bruts, pour le travail de recensement effectué,
- un forfait complémentaire de 400 euros bruts, pour un travail complet effectué en temps et en heure,
- un forfait de 30 euros bruts pour chaque séance de formation,
- un forfait de 100 € pour les frais de transports.

Ne peuvent pas être agents recenseurs : les personnes en congé parental, en préretraite, les personnes de plus de 67 ans, et les fonctionnaires à temps partiel choisi.

Candidatures (cv et lettre de motivation) à adresser au plus tard le 10/12/2025 à :

à Madame le Maire,

par courrier : Mairie, 10 rue de la sablière, CS60013, 17570 Les Mathes

par courriel : info@lesmatheslapalmyre.fr

Renseignements : 05 46 22 48 72